

24 mars 2026 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Résultats des municipales 2026 : l'urgence d'un service public fort et de la reconnaissance des agent-es !

Le second tour des élections municipales qui s'est tenu ce dimanche 22 mars 2026 livre un verdict sans appel : notre pays traverse une crise démocratique profonde, marquée par une abstention toujours trop haute et une progression inquiétante de l'extrême droite dans de nombreuses collectivités territoriales.

Vigilance absolue face à l'extrême droite

La Fédération CGT des Services Publics exprime sa plus vive préoccupation face à l'arrivée au pouvoir d'élus municipaux d'extrême droite dans de nouvelles communes. Partout où elle passe, l'extrême droite s'attaque aux libertés syndicales, aux droits des agent-es et aux associations qui font vivre le lien social. Son idéologie de division est à l'opposé des valeurs d'égalité et de solidarité qui fondent le service public. Nous appelons les agent-es à une vigilance de chaque instant pour défendre leurs missions et leur statut face à d'éventuelles dérives autoritaires ou discriminatoires.

Pour des politiques publiques au service de l'intérêt général

Ces résultats traduisent aussi le désarroi de nos concitoyens face au démantèlement des services de proximité. La Fédération CGT rappelle que les collectivités territoriales ne sont pas des entreprises : elles doivent être le rempart social des plus précaires. Nous exigeons des nouveaux exécutifs locaux :

- Le maintien et le développement des régies publiques contre les délégations et privatisations ;
- Une politique de logement social ambitieuse et accessible ;
- Le renforcement des services publics locaux notamment la petite enfance et l'action sociale.

Rémunérations : les agentes et les agents publics ne peuvent plus attendre

Le mécontentement s'exprime aussi dans les services. Les agentes et les agents territoriaux, piliers de la vie quotidienne, subissent de plein fouet l'inflation s'ajoutant aux décennies de gel de la valeur du point d'indice. La Fédération CGT des Services Publics exige une revalorisation immédiate des rémunérations, l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6 €, une refonte des grilles indiciaires et l'intégration des primes dans le calcul de la retraite. Le respect des agent-es passe par leur fiche de paie !

Cap sur les EGSPT et les élections professionnelles : Renforçons la CGT !

Les élections municipales ne sont qu'une étape. Le combat pour nos droits et pour un service public de qualité continue avec la remontée des cahiers revendicatifs pour le meeting des Etats généraux **du 24 septembre. Du 23 novembre au 10 décembre**, les agentes et les agents territoriaux et hospitaliers sont appelés à élire leurs représentant-es au Conseil d'administration de la CNRACL (Caisse Nationale des Retraites des Collectivités Locales). **Le 10 décembre 2026 (par les urnes) ou du 3 au 10 décembre 2026 (par voie électronique)**, les 5,8 millions d'agent-es de la Fonction publique seront appelés à voter pour les **élections professionnelles**.

Le renforcement de la CGT dans les CST, CAP et CCP est la seule garantie pour :

- Faire barrage aux projets de casse du Statut des fonctionnaires ;
- Imposer de réelles négociations salariales ;
- Défendre nos conditions de travail et notre santé.

Dès aujourd'hui, organisons-nous dans nos syndicats. En décembre, votons CGT !